

revista  
**CIDADES**

volume 12 | número 21 | 2015

# URBANIZAÇÃO DIFUSA

ISSN 1679-3625 (impressa) - ISSN 2448-1092 (online)

## SUMÁRIO

PALAVRAS DO EDITOR.....	1
<i>Silvana Maria Pintaudi</i>	
DOSSIÊ: URBANIZAÇÃO DIFUSA E CIDADE DISPERSA	
APRESENTAÇÃO.....	2
<i>Maria Encarnação Beltrão Spósito</i>	
CONTRAURBANIZAÇÃO, PERIURBANIZAÇÃO, CIDADE DISPERSA E REDE DE CIDADES NA ITÁLIA .....	14
Counter-urbanization, peri-urbanization, disperse city and city networks in Italy <i>GIUSEPPE DEMATTEIS</i>	
CONTRO-URBANIZZAZIONE, PERIURBANIZZAZIONE, CITTA' DISPERSA E RETI DI CITTA' IN ITALIA.....	35
Counter-urbanization, peri-urbanization, disperse city and city networks in Italy <i>GIUSEPPE DEMATTEIS</i>	
MANIFESTACIONES DE LA DISPERSIÓN URBANA EN EL ENTORNO DE LAS CIUDADES MEDIAS: RESPUESTAS CONVERGENTES EN CONTEXTOS DIFERENTES.....	55
Manifestations of the urban dispersion in the environment of the medium sized cities. Con- vergent answers in different contexts <i>FRANCISCO CEBRIÁN ABELLÁN</i>	
DISPERSÃO URBANA E MODERNIZAÇÃO CAPITALISTA.....	91
Urban dispersion and capitalist modernization <i>NESTOR GOULART REIS</i>	
FORMA E EXPANSÃO URBANAS NO BRASIL: FATOS E HIPÓTESES. PRIMEIROS RE- SULTADOS DO BANCO DE DADOS BRASIPOLIS.....	108
Shape of agglomeration and urban sprawl in brasil: facts and hypothesis first results from <i>brasipolis</i> database <i>CATHY CHATEL E MARIA ENCARNAÇÃO BELTRÃO SPOSITO</i>	
FORME ET ETALEMENT URBAIN AU BRESIL: FAITS ET HYPOTHESES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA BASE DE DONNEES BRASIPOLIS.....	153
Shape of agglomeration and urban sprawl in brasil: facts and hypothesis first results from <i>brasipolis</i> database <i>CATHY CHATEL E MARIA ENCARNAÇÃO BELTRÃO SPOSITO</i>	
A DISPERSÃO URBANA É MESMO “URBANA”? DINÂMICAS ESPACIAIS E VALORES ANTROPOLÓGICOS NA FRANÇA.....	197
L'étalement urbain est-il vraiment “urbain”? Dynamiques spatiales et valeurs anthropologiques en France <i>François Moriconi-Ebrard</i>	

L'ETALEMENT URBAIN EST-IL VRAIMENT « URBAIN » ? DYNAMIQUES SPATIALES ET VALEURS ANTHROPOLOGIQUES EN FRANCE.....	225
A dispersão urbana é mesmo “urbana”? Dinâmicas espaciais e valores antropológicos na França	
<i>François Moriconi-Ebrard</i>	
DISPERSÃO URBANA: APONTAMENTOS PARA UM DEBATE.....	250
Dispersion urbaine: notes pour un débat	
<i>IGOR CATALÃO</i>	
CIDADES EXCÊNTRICAS OU NOVAS PERIFERIAS?.....	278
Eccentric cities or new peripheries?	
<i>ESTER LIMONAD E HELOISA SOARES DE MOURA COSTA</i>	
CIDADES E CENTRALIDADES NA AMAZÔNIA: DOS DIFERENTES ORDENAMENTOS TERRITORIAIS AO PROCESSO DE URBANIZAÇÃO DIFUSA.....	305
Cities and urban centralities in the amazon region: from the different territorial arrangements to the diffuse urbanization process	
<i>SAINT-CLAIR CORDEIRO DA TRINDADE JÚNIOR</i>	
NA BUSCA DE SIMILITUDES... A DIVERSIDADE NA URBANIZAÇÃO E NA DISPERSÃO URBANA SURGE NO ESTADO DO RIO DE JANEIRO PÓS-1990.....	335
In seeking for similitudes... The diversity in urbanization and in urban dispersion arises in the state of Rio de Janeiro in post-1990	
<i>MARIA DE LOURDES PINTO MACHADO COSTA E TATIANA DE SOUZA GASPAR</i>	
ORIGENS E EVOLUÇÃO DO PROCESSO DE DISPERSÃO URBANA NO VALE DO PARAÍBA FLUMINENSE.....	359
The origins and evolution of urban sprawl process in the vale do paraíba fluminense (Rio de Janeiro-Brazil)	
<i>JÚLIO BENTES</i>	
TRANSFORMAÇÕES RECENTES NA ÁREA METROPOLITANA DE FORTALEZA – A EXPANSÃO NO EIXO SUDESTE.....	400
Recent changes in metropolitan area of Fortaleza-Ce, Brasil – expansion in southeast axis	
<i>BEATRIZ HELENA NOGUEIRA DIÓGENES</i>	
<b>FORA DO DOSSIÊ</b>	
O MUNDIAL E O PLANETÁRIO.....	441
<i>HENRI LEFEBVRE</i>	

# L'ÉTALEMENT URBAIN EST-IL VRAIMENT «URBAIN» ? DYNAMIQUES SPATIALES ET VALEURS ANTHROPOLOGIQUES EN FRANCE

FRANÇOIS MORICONI-EBRARD

Centre National de la Recherche Scientifique / Professor convidado na Universidade  
Estadual Paulista  
Presidente Prudente/SP, Brasil  
fme@i-geopolis.org

## RÉSUMÉ

L'étalement urbain est un thème qui préoccupe une part considérable des chercheurs et des acteurs de la vie politique, dans une perspective tantôt écologique (artificialisation des sols, augmentation de la mobilité), tantôt socio-spatiale (ségrégation, gouvernance). L'auteur tente de dater et de mesurer empiriquement l'ampleur démographique et spatiale de ce phénomène en France de 1800 à 2010. La mise en place d'une méthodologie le conduit nécessairement à décomposer les catégories de lieux le plus précisément possible : urbain/rural, étalement/émergence de villes, dispersion/évasion. Cette démarche conduit à poser une question de fond. *Etalement*, *sprawl* (anglais), *dispersion* (espagnol), *dispersão* (portugais) et même *urbain* : les mots que nous utilisons sont-ils appropriés aux phénomènes que nous décrivons ? Passant à un registre d'interprétation anthropologique, l'auteur en vient à poser la question : dans certains cas, l'éparpillement actuel de la population ne signe-t-il pas une remise en cause profonde de l'*urbanité* ?

**MOTS-CLEFS:** Etalement urbain. Périurbanisation. Urbanisation. Urbanité. France. Dynamiques du peuplement.

A DISPERSÃO URBANA É MESMO “URBANA”?

DINÂMICAS ESPACIAIS E VALORES ANTROPOLÓGICOS NA FRANÇA

## RESUMO

A dispersão urbana é um tema que preocupa uma parte considerável dos pesquisadores e atores da vida política numa perspectiva tanto ecológica (artificialização dos solos, aumento da mobilidade) quanto socioespacial (segregação, governança). O autor tenta datar e medir empiricamente a amplitude demográfica e espacial desse fenômeno da

França de 1800 a 2010. A aplicação de uma metodologia o conduz necessariamente a decompor as categorias de lugar do modo mais preciso possível: urbano/rural, dispersão/emergência de cidades, espraiamento/evasão. Essa perspectiva conduz a uma questão de fundo: *étalement* (francês), *sprawl* (inglês), *dispersión* (espanhol), dispersão (português) e mesmo *urbano*: as palavras que utilizamos são adequadas aos fenômenos que descrevemos? Passando a um registro de interpretação antropológica, o autor chega à questão: em alguns casos, a dispersão atual da população não assinala um questionamento profundo da *urbanidade*?

**PALAVRAS-CHAVE:** Dispersão urbana. Suburbanização. Urbanização. Urbanidade. França. Dinâmica da população.

#### IS THE URBAN SPRAWL REALLY “URBAN” ? AN ANTHROPOLOGICAL INTERPRETATION OF RECENT POPULATION DYNAMICS IN FRANCE

##### **ABSTRACT**

Urban sprawl is an issue that concerns a large part of researchers and actors from politics, sometimes in an ecological perspective (artificialisation of soil, increasing mobility), sometimes in a socio-spatial sens (segregation, governance). The author attempts to date and empirically measure the demographic and spatial extent of this phenomenon in France from 1800 to 2010. The implementation of the methodology necessarily lead him to break down categories of locations as precisely as possible: urban vs rural, urban sprawl vs emergence of cities, dispersion vs evasion. This approach leads to ask a fundamental question. *Etalement* (french), *sprawl* (english), *dispersion* (spanish), *dispersão* (portuguese) and even *urban* : are the words we use appropriate to the phenomena we aim to describe? Turning to an anthropological interpretation, the author comes to the last question: in some cases, is the current socio-spatial fragmentation of the population not putting in doubt the concept of *urbanity*?

**KEYWORDS:** Urban Sprawl. Suburbanization. Urbanization. Urbanity. France. Population dynamics.

## INTRODUCTION

En 2006, pour la première fois de son histoire, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques français (INSEE) reconnaissait officiellement que la population urbaine croissait moins vite que la population rurale. L'étude précise :

« depuis 1999, la croissance a été plus forte dans les communes rurales que dans les communes situées dans les unités urbaines (+ 1,1 % par an depuis 1999 contre + 0,7 %) (tableau 2) ; la relation s'est donc inversée par rapport à la période 1990-1999 (+ 0,5 % pour les communes rurales, + 0,6 % pour les communes des unités urbaines) » (INSEE, 2006, p. 5).

Cette tendance devrait se manifester par une stagnation, voire une baisse du *taux d'urbanisation*. Cependant, plusieurs nuances doivent être apportées.

- a) Premièrement, comme son nom l'indique, un « taux » est une valeur relative. Exprimé en pourcentage, sa baisse n'implique pas nécessairement une chute de la population urbaine en valeur *absolue*. Cela signifie que la croissance de la population urbaine en France est « moins positive » que le reste, mais pas forcément « négative ».
- b) Deuxièmement, le fait que la croissance démographique des agglomérations se tasse n'implique nullement un arrêt de l'étalement spatial des aires bâties. Même les *shrinking cities* continuent à occuper plus de place (CHATEL, 2012).

Par ailleurs, le tassement de la croissance urbaine n'implique pas le déclin – relatif ou absolu – de toutes les agglomérations. Celui-ci dépend localement de diverses échelles de l'organisation spatiale, notamment : de dynamiques démographiques nationales parfois négatives comme en Europe de l'Est, ou de conditions économiques régionales qui opposent des bassins en crise à des pôles plus dynamiques. Enfin, à l'échelle de certaines agglomérations elles-mêmes, on observe une reprise de la croissance du centre (*gentryfication*), tandis que certaines banlieues affichent un déclin important (MORICONI-EBRARD, 2001).

Laissant ces deux derniers aspects de côté, cet article tente de dater et de mesurer le plus précisément possible ce renversement de situation signalé par *INSEE Première*. Ceci conduit nécessairement d'assigner les catégories statistiques ou spatiales

utilisées en fonction de niveaux de structures différents; et par conséquent de les nommer de façon adéquate.

La première partie s'emploie à découpler ces notions, opération imposée par la simple logique de la mise en place d'une méthode expérimentale de mesure statistique : avec tel type de données, qu'est-ce que je peux mesurer ? Inversement, si je veux mesurer tel phénomène, de quelles données ai-je besoin ? Dès lors, les résultats s'emboîtent naturellement dans une logique qui rompt les apparentes contradictions.

A partir de ces résultats, la deuxième partie propose une nomenclature claire du vocabulaire utilisé, ajoutant une lecture critique des oxymores tels que « périurbanisation ».

Ce découplage permet dans la troisième partie d'aborder sous forme d'hypothèse une question préoccupante : et si le mouvement de redéploiement de la population dans l'espace signalait une véritable révolution dans les dynamiques séculaires du peuplement ?

## **DECOUPLER DES NOTIONS**

### *Constats et contradictions*

#### *Méthodologie*

A la lecture de la revue de l'INSEE (2006), la première question qui se pose est : qu'entend-on par « urbain » ? En France, l'INSEE utilise depuis 1954 une définition morphologique très précise : est légalement « urbaine » toute commune appartenant à une agglomération de plus de 2 000 habitants. L'« agglomération » est définie par un ensemble bâti continu, et la « continuité » par une distance maximum de 200 m entre deux constructions (INSEE).

Les remarques de l'INSEE (2006) signifient donc que les morphologies d'agglomération au sens strict sont devenues moins attractives que le reste de l'habitat, soit : les villages, hameaux, et habitations isolées. Dès 2001, une étude révélait que cette tendance se généralise en Europe à partir des années 1970 dans les pays du nord, et s'étend dès les années 1980-90 aux pays méditerranéens. Avec la Suisse, la France est l'un des pays les plus touchés par ce renversement spatial des dynamiques spatiales du peuplement (cartes 1 et 2).

La base de données *Geopolis* définit les agglomérations en suivant exactement la même méthode que l'INSEE. La seule différence est le seuil minimum de population, qui est de 10 000 habitants pour *Geopolis*, et seulement de 2 000 habitants pour l'INSEE. En revanche, comme l'INSEE n'existe que depuis 1946, les données urbaines ne sont homogènes que depuis 1954. Au contraire, *Geopolis* applique la même définition rétrospectivement jusqu'à 1800<sup>1</sup>.

Cet outil permet de vérifier quelques-unes des remarques précédentes

**CARTE 1 : EUROPE MEDITERRANEEENNE. ZONES DE CROISSANCE SUPERIEURES A LA MOYENNE NATIONALE EN 1950-1960.**

***Europe Méditerranéenne : zones de croissance supérieure à la moyenne nationale 1950-1960***



(\*) Pas de données pour la Grèce

Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; Archives Terrae Statae, 2

<sup>1</sup> La définition des « unités urbaines » est appliquée par l'INSEE aux recensements de la population 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et 2010. *Geopolis* ajoute les 25 recensements réalisés en 1793 et 1946. Voir [www.i-geopolis.org](http://www.i-geopolis.org).

**CARTE 2 : EUROPE MEDITERRANEENNE. ZONES DE CROISSANCE SUPERIEURES A LA MOYENNE NATIONALE EN 1990-2000.**

***Europe Méditerranéenne : zones de croissance supérieure à la moyenne nationale 1990-2000***



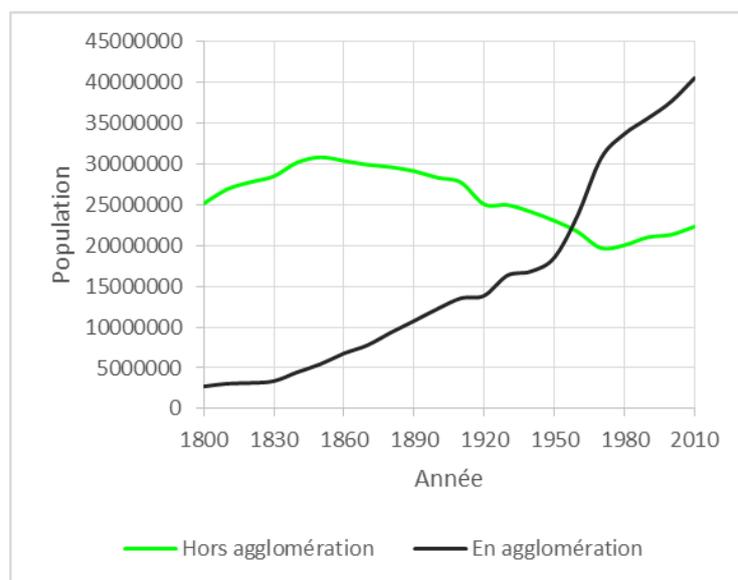
Sources : RGP nationaux, 1940-2000 ; Archives Terrae Statae, 2

Source : recensements généraux de la population nationaux 1940, 2000, Archives Terrae Statae (2001).

*Augmentation de la population urbaine...*

La première mesure consiste à séparer chaque année la part de la population vivant hors d'une agglomération de celle vivant dans les agglomérations. Le graphique ci-contre (Graphique 1) montre le renversement de tendance qui s'opère vers 1970 dans les communes situées hors agglomération. Après 120 ans de baisse continue, elle avait atteint un plancher de 19,7 millions d'habitants. Depuis lors, la reprise est continue et leur population atteint déjà 22,3 millions d'habitants 40 ans plus tard. Cette reprise n'empêche pourtant pas la population urbaine de continuer à augmenter.

**GRAPHIQUE 1 : FRANCE. ÉVOLUTION DE LA POPULATION RESIDANT DANS ET HORS AGGLOMERATION DE 1800 A 2010.**

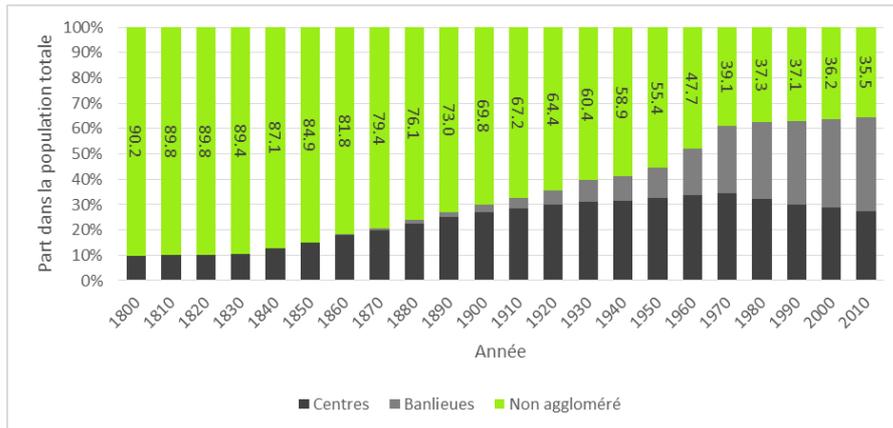


Source : Geopolis.

*Augmentation du taux d'urbanisation*

Poursuivant la même démarche, on peut cette fois distinguer deux catégories de population urbaine : le centre (dite « ville proprement dite » ou encore « commune éponyme ») et les « banlieues » de chaque agglomération. Ceci va nous permettre plus loin d'aborder la question de l'étalement urbain. Le Graphique 2 permet de vérifier que, malgré cette reprise, la part des populations vivant hors des agglomérations continue à régresser. Autrement dit : le taux d'urbanisation continue d'augmenter, passant de 63,8% à 64,5% entre 2000 et 2010, mais au profit des banlieues. Cette évolution reste conforme au schéma classique de la transition urbaine (Encadré 1, Graphique 3)

**GRAPHIQUE 2: FRANCE. ÉVOLUTION RELATIVE DES CENTRES, BANLIEUES ET POPULATIONS NON-AGGLOMEREES DE 1800 A 2010.**



Source : Geopolis.

**ENCADRE 1 : LA TRANSITION URBAINE.**

**GRAPHIQUE 3 : SIMULATION MATHEMATIQUE.**

Le schéma de la « transition urbaine » est modélisé ci-contre par la suite logistique, dont la relation de récurrence est :

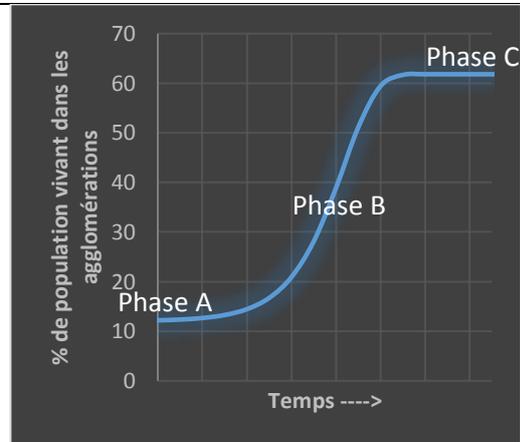
$$x_{n+1} = \mu x_n (1-x_n), x_0 \in [0,1]$$

On distingue :

La phase A, au cours de laquelle le taux d'urbanisation stagne à un niveau bas (en France : autour de 10/12% jusque vers 1830)

La phase B, au cours de laquelle il décolle de manière exponentielle, puis logarithmique (de 1830 à 1970)

La phase C, au cours de laquelle il se stabilise autour d'une certaine valeur dépendant des pays.



Simulation réalisée avec les valeurs de  
 - 1,99 pour le paramètre  $\mu$   
 - 0,12 pour  $x_0$  (soit 12% de taux d'urbanisation initial)

*Explication des contradictions : un problème de vocabulaire*

L'INSEE révèle en 2006 que la population des communes situées hors agglomération augmente plus vite que celle des agglomérations. Or, nous venons de montrer que ceci n'empêche ni la population urbaine, ni même le taux d'urbanisation d'augmenter. Comment peut-on expliquer ces apparents paradoxes ?

*Stocks démographiques inégaux et transferts de catégorie*

La première explication est encore purement statistique. En effet, le raisonnement en pourcentage présente l'inconvénient d'évacuer la question des stocks en valeur absolue. Ainsi, la population vivant hors des agglomérations française a beau être supérieure à celle des agglomérations, elle ne représente plus qu'un tiers environ de la population nationale. Pour que sa part remonte dans le pourcentage net de la population nationale, il ne suffit pas que sa croissance soit « légèrement supérieure » (de 0,1% selon l'INSEE). Dans le cas présent, son taux de croissance devrait être environ deux fois supérieur à celui la population urbaine pour compenser sa moindre représentativité dans la population nationale.

La seconde explication nous renvoie directement à des problématiques d'échelles spatiales en soulevant une double question :

- a) l'évolution de l'échantillon des objets spatiaux couverts par les statistiques, ici : les agglomérations urbaines. Généralement appelé « émergence » urbaine par les chercheurs, ce phénomène aboutit à un transfert de population vers la catégorie urbaine au moment où l'agglomération atteint le seuil statistique critique (ici : 10 000 habitants agglomérés). Cet élargissement de l'échantillon contribue à l'augmentation de la population urbaine par soustraction à la population non agglomérée. Ceci explique en partie la contradiction apparente que nous avons mise en évidence ;
- b) l'étalement physique des agglomérations. En se déployant dans l'espace, les agglomérations existantes tendent à absorber des habitations, hameaux et villages préexistants qui sont, comme précédemment, transférés dans la catégorie « urbaine ».

*Emergence : une variation de l'échantillon*

En France, au cours de la période représentée par les graphiques précédents, le nombre d'agglomérations est passé de 93 à 471. Cependant, la question méthodologique se pose ici de nouveau car, entre 1800 et 2010, quels échantillons compare-t-on ?

En effet, au cours du temps, de nombreuses agglomérations ont disparu de l'échantillon. Un premier groupe est celui des agglomérations dont la population a décliné et sortent de l'échantillon de 2010 parce qu'elles comptent moins de 10 000 habitants : 17 sont dans ce cas. Un deuxième groupe est constitué d'agglomérations qui, à chaque décennie, ont été absorbées par une plus grande : 162 ont ainsi disparu de l'échantillon. C'est par exemple le cas de Versailles qui est une agglomération en 1800 mais rejoint celle de Paris dans les années 1930. Les agglomérations qui étaient déjà urbaines en 1810 et le sont encore en 2010 constituent le troisième groupe.

C'est seulement après avoir éliminé les deux derniers groupes que l'on obtient un indicateur qui décrit l' « émergence » de nouvelles villes.

La formulation exacte répondant à cette question est : « *parmi les agglomérations urbaines existant à la date t, quelles sont celles qui ne l'étaient pas à la date t-1* ». En France la réponse est : est 385 sur 471 entre 1800 et 2010. Les 86 agglomérations qui étaient déjà urbaines et le sont encore se sont cependant étalées et occupent beaucoup plus d'espace qu'en 1800.

*Étalement : une variation spatiale des objets géographiques*

Une agglomération de population peut être classée rurale ou urbaine en fonction d'un seuil de population minimum, ou de certains critères socio-démographiques ou socio-économiques. Même si les conditions ont changé au cours des deux siècles écoulés, il est nécessaire de conserver les mêmes lunettes pour observer le monde. Dans le cas contraire il serait en effet impossible de savoir si les évolutions observées sont celles du monde lui-même ou proviennent simplement du fait que nous avons changé de lunettes pour l'observer. Conservons donc ici le même critère que précédemment – plus de 10 000 habitants agglomérés – pour tenter cette fois de mesurer l'étalement urbain, défini strictement comme l'extension physique des agglomérations urbaines entre un temps  $t_1$  et un temps  $t_2$ .

Pour mesurer cet étalement, il conviendrait de calculer la surface de chaque agglomération à chaque date. Malheureusement, cette documentation n'existe pas à l'échelle d'un pays et de deux siècles. On doit donc se contenter d'approcher cet indicateur de manière rudimentaire, en croisant les échantillons des agglomérations avec le nombre de « communes ». Dans la base de données *Geopolis* tout comme pour l'INSEE, les communes sont la « brique élémentaire » qui permet de décompter la population des agglomérations. On peut donc comptabiliser le nombre de nouvelles communes incluses dans les agglomérations à chaque période. Auparavant, on a cependant pris soin d'harmoniser les changements intervenus dans le découpage territorial des communes elles-mêmes, de sorte que ces dernières sont des briques stables dans leur territoire municipal de 2010.

Le résultat de cette mesure donne une idée l'ampleur de l'étalement de la nappe des constructions en dehors de la « ville proprement dite ». Un premier débordement apparaît pour la première fois en 1830 et il touche 90% des agglomérations françaises et 3 548 communes en 2010.

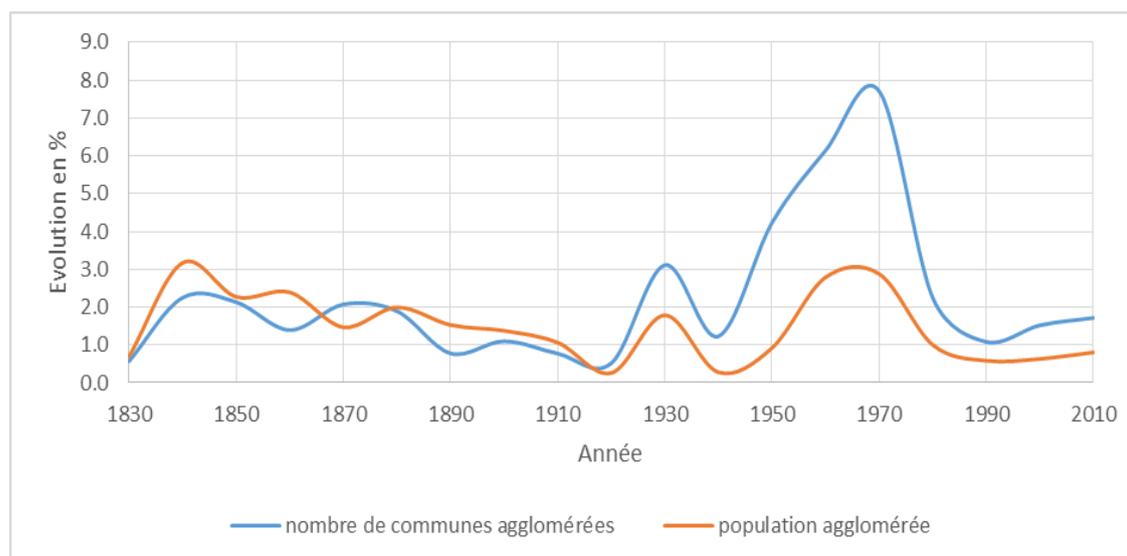
Le Graphique 4 montre aussi que la population agglomérée augmente plus vite que le nombre de communes agglomérées jusqu'à la Première Guerre Mondiale, à l'exception de la fin du Second Empire (1860-1870), intense période de production urbanistique avec notamment l'« hausmannisation » de la capitale. Après la Grande Guerre, la croissance du nombre de nouvelles communes agglomérées devient au contraire systématiquement supérieur à celui de leur population, indiquant alors un étalement intense.

On peut vérifier cette hypothèse avec la densité des agglomérations, même si la superficie des communes ne correspond pas réellement à l'aire bâtie mais à des surfaces ajustées sur des périmètres communaux<sup>2</sup> : la densité des communes agglomérées culmine à 1 508 habitants/km<sup>2</sup> en 1930 et chute à 690 en 2010. Depuis 1920, les surfaces des agglomérations croissent donc plus vite que la population urbanisée. Dès lors on peut parler de véritable « étalement urbain ».

---

<sup>2</sup> Le territoire d'une commune est rarement urbanisé en totalité. En 2010, seule année où l'extension réelle des aires bâties a été cartographiée dans *Geopolis*, ces dernières couvrent 18 822 km<sup>2</sup> sur 58 993 km<sup>2</sup> pour la superficie totale des communes incluses dans une agglomération. De son côté, l'INSEE ne publie jamais ces données.

**GRAPHIQUE 4 : FRANCE. COMPARAISON ENTRE EVOLUTION DE LA POPULATION ET DU NOMBRE DE COMMUNES AGGLOMEREES PAR DECENNIE DE 1830 A 2010.**

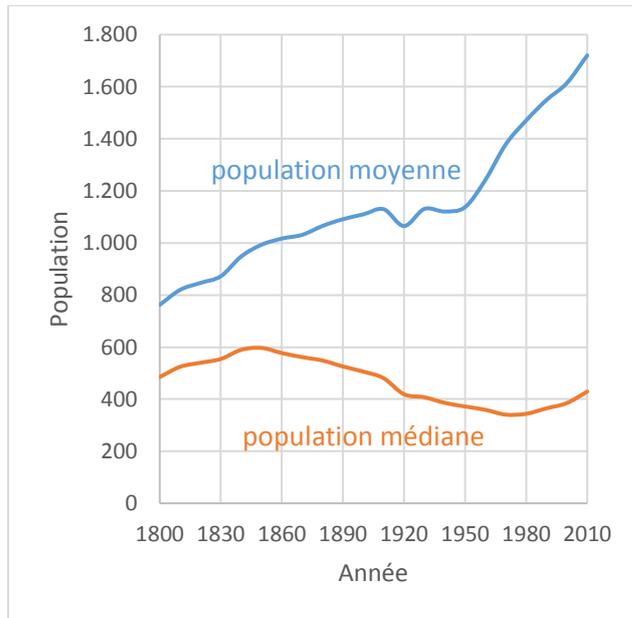


*Eparpillement : une croissance hors des agglomérations*

On peut maintenant contextualiser les remarques basées sur la publication de l'INSEE en 2006, en les replaçant dans des trends historiques plus longs. Le graphique 5 compare l'évolution de la population médiane et de la population moyenne des communes françaises de 1800 à 2010. Il met en valeur trois grands trends :

- de 1800 à 1870, médiane et moyenne ont augmenté de concert, ce qui signifie que l'ensemble du territoire était en croissance démographique ;
- à partir de 1850, les deux courbes divergent car la médiane s'effondre continûment pendant 120 ans, passant en valeur de 600 à 340 habitants en 1970. Comme l'immense bataillon des communes est situé hors des agglomérations, ceci indique que les campagnes ne cessent de se dépeupler au profit d'autres communes, plus peuplées et plus rares, autrement dit : des villes ;
- à partir de 1970, la médiane remonte à nouveau, atteignant 429 habitants en 2010, et déjà 450 habitants en 2013.

L'année 1970 signale donc une révolution historique, inversant un déclin à l'œuvre depuis 120 ans. On peut affiner cette analyse en ne retenant que les communes situées hors agglomérations.

**GRAPHIQUE 5 : FRANCE. ÉVOLUTION DES POPULATIONS MEDIATE ET MOYENNE DES COMMUNES FRANÇAISE DE 1800 A 2010.**


Source : Geopolis

Le Tableau 1 éclaire un peu plus ce renversement historique en ne retenant que les communes non agglomérées. Il en dévoile l'aspect le plus spectaculaire : les superficies des territoires communaux concernés. En partant des chiffres démographiques, on jouait sur des décimales de pourcentage de croissance et sur des communes dont l'effectif de population est très petit : remontant de 340 à 429 habitants entre 1970 et 2010, la médiane n'a somme toute augmentée que de... 89 habitants ! Il en va autrement lorsqu'on s'intéresse aux surfaces : 13% seulement des communes hors agglomération avaient une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale entre 1960 et 1970, contre 58% dans les années 2000. En 2010, la reprise a concerné 268 142 km<sup>2</sup>, soit une part 4,3 fois plus importante du territoire français que dans les années 1960.

**TABLEAU 1 : FRANCE. LA RECONQUETE DU TERRITOIRE FRANÇAIS DEPUIS 1960.**

PERIODE	COMMUNES HORS AGGLOMERATION		SUPERFICIE EN KM <sup>2</sup>			
	Total	Croissance supérieure à la moyenne nationale	Nombre	%	Total	Croissance supérieure à la moyenne nationale
					Superficie	%
1960-1970	34 214	4 449	13%	508 922	62 649	12%
2000-2010	32 521	18 730	58%	485 038	268 142	55%

Source : Geopolis

Autant dire qu'on est en face d'un véritable raz-de-marée qui se traduit par une révolution dans d'innombrables registres de l'économie, de la société et de la vie politique : prix du fonciers, mobilité, consommation énergie, temps passé dans les transports, des modes de vie, de la sociabilité... et transformation de la carte électorale au profit de l'extrême-droite<sup>3</sup>.

*Comment qualifier cette dynamique spatiale du peuplement ?*

La mesure statistique sert souvent de contrepoint aux discours, les chiffres servant à parer ces derniers d'une dignité scientifique. Or, il n'est pas si aisé de passer d'une affirmation à l'autre : par exemple, on a montré que le fait que la population des communes situées hors agglomération augmente plus vite que celle des agglomérations n'empêche ni la population urbaine, ni même le taux d'urbanisation d'augmenter. L'étalement urbain au sens strict est un phénomène difficile à saisir dans le temps et l'espace. Son étude résiste à des mesures statistiques « simples ». Elle exige la mise en

<sup>3</sup> La carte des résultats détaillés par commune est disponible sur plusieurs sites internet. Voir par exemple : [http://www.francetvinfo.fr/elections/regionales/carte-regionales-queles-sont-les-communes-qui-ont-le-plus-vote-front-national\\_1210491.html](http://www.francetvinfo.fr/elections/regionales/carte-regionales-queles-sont-les-communes-qui-ont-le-plus-vote-front-national_1210491.html).

place de précautions méthodologiques indispensables à toute démarche scientifique. Dans le cas contraire, par glissements successifs de sens, le fait d'employer une expression au détriment d'une autre aboutit à un discours incohérent. C'est donc cette démarche expérimentale et quantitative qui nous conduit elle-même ici à nous intéresser ici au vocabulaire.

## OXYMORES ET VITRAGES INTELLECTUELS

Avec *La politique de l'oxymore*, le philosophe Bertrand Méheux signait en 2009 un essai qui nous montre comment les mots et certaines de leurs associations nous empêchent de penser certaines réalités. Lorsque le vocabulaire appartient à des institutions bien identifiées – Etat, publicité, parti politique, organismes internationaux – il est certes aisé d'en décrypter les stratégies de manipulation de l'opinion. Cependant, nombre d'expressions sont si souvent martelées, qu'elles finissent par passer dans le vocabulaire courant, au point qu'au fil du temps, on finit par oublier leur origine. Les oxymores érigent à notre insu une sorte de vitrage intellectuel sur lequel vient en vain buter la pensée, telle une mouche se cognant contre une vitre.

### *L'obscur clarté du mot « périurbanisation »*

Identifié dès les années 1930 aux-Etats-Unis, le redéploiement de la population hors des agglomérations fut nommé « *counterurbanization* », jouant sur l'ambiguïté du préfixe « *counter* », qui pouvait signifier aussi bien « *contre* » - évoquant une désurbanisation – que « *country* » - évoquant la « campagne ».

En France ce phénomène a été baptisé « périurbanisation » : ce qui est *autour de l'urbain*. En 1999, l'INSEE superpose à l'ancienne définition morphologique un nouveau zonage statistique, l'« aire urbaine ». Partant des agglomérations (*unités urbaines*), l'aire urbaine agrège les couronnes non agglomérées dont au moins 40% des actifs travaillent dans l'agglomération. La tendance à inclure dans la catégorie « urbaine » des formes de peuplement non-aggloméré jette une confusion totale dans le vocabulaire.

L'article « périurbanisation » de l'encyclopédie collaborative *Wikipedia* en fournit un bon exemple. Le principe d'élaboration de cette source populaire trahit en effet parfaitement un point de vue anonyme, actuel et général, tout en se fondant sur les

citations des spécialistes reconnus de la question. C'est donc l'un des documents parmi les plus représentatifs de « tout ce que l'on doit savoir sur » le thème. Un simple extrait de deux lignes résume à lui seule la déroute des notions : « Environ 50 % des urbains sont concentrés dans les zones périurbaines, contribuant à l'artificialisation des sols ». [citation en l'état du 18/08/2016].

En une seule phrase, on relève ici au moins quatre absurdités :

a) « Urbains [...] dans les zones périurbaines ».

Par quel prodige géométrique peut-on être à la fois *autour* et *dedans* quelque chose ? L'obscur clarté de cette formulation implique que les périurbains sont des urbains, tout en n'étant pas urbains.

b) « Concentrés dans les zones périurbaines ».

Le mouvement de périurbanisation est décrit comme un desserrement de la population urbaine : force est donc de constater qu'il est centrifuge. Or, par quel autre miracle de la géométrie peut-on aboutir à une *concentration*, résultat d'un mouvement centripète par définition ?

c) « Concentrés »

Dans le registre anthropologique, de même que *dispersion* s'oppose à *évasion*, *concentration* s'oppose à *rassemblement*. La *concentration* est un mouvement exorégulé, une trajectoire contrôlée par des forces extérieures aux actants : l'exemple emblématique est le camp de concentration. Le *rassemblement* procède, au contraire, d'une trajectoire endorégulée : les populations choisissent de leur propre chef de se grouper. Ainsi, on ne se concentre pas sur les Champs-Élysées, on s'y rassemble. Affirmer que les populations se concentreraient implique que leur trajectoire individuelle serait exorégulée, ce qui est une prise de position subjective.

d) « Contribuant à l'artificialisation des sols ».

A moins d'imaginer que l'espèce humaine vive en apesanteur, l'accroissement d'une population, qu'elle soit urbaine ou non, engendre nécessairement une occupation accrue de la surface terrestre. La seule chose que l'on puisse affirmer est que l'éparpillement du peuplement engendre une profusion des déplacements, notamment pour accéder à l'emploi et aux services. La périurbanisation entraîne donc une utilisation plus intense des réseaux existants : la création ex-nihilo de nouveaux tracés de routes est très rare en France.

### Nommer pour comprendre

D'un côté, nous avons donc des faits, empiriquement vérifiables, perceptibles dans le monde réel, cartographiquement et statistiquement mesurables : un abandon relatif des agglomérations. D'un autre nous avons un vocabulaire qui se décline dans un registre de anthropologique : *dispersión* et *dispersão urbana* en espagnol et en portugais, étalement urbain et périurbanisation en français, *urban sprawl* en anglais, 城市蔓延 (*Chéngshì mànyán* : *propagation des villes*), etc.

Les différentes analyses statistiques présentées précédemment nous ont, pour leur part, forcé à utiliser un vocabulaire précis adapté à la méthodologie permettant de décrire chaque phénomène.

L'« étalement urbain » caractérise le *déploiement en continu* d'un tissu de constructions à partir d'une agglomération urbaine.

Lorsque ce déploiement est *discontinu* dans l'espace, il peut produire deux types de situations différentes :

a) l'« émergence » de nouvelles agglomérations urbaines. A l'époque de l'Antique Babylone, y a quelque 5 400 ans, la Planète comptait peut-être quelques dizaines d'agglomérations de plus de 10 000 habitants. Aujourd'hui, on en trouve plus de 50 000 (i-geopolis.org, 2016). La notion d'émergence d'agglomérations urbaines doit-elle être incluse dans l'étalement urbain ? A en juger par la littérature produite sur ce sujet, il semble qu'elle ne soulève pas les mêmes types de questions ;

b) un « éparpillement » spatial qui ne produit pas de nouvelles agglomérations.

A son tour, ce mouvement centrifuge peut cependant recouvrir deux valences opposées sur le plan anthropologique :

- la *dispersion* est un mouvement exorégulé. Elle traduit le fait que les populations n'ont pas maîtrisé pas leur mobilité, trivialement parlant : elles ont été chassées du centre par des forces économiques ou politiques. C'est le cas, par exemple, des ménages dont les revenus insuffisants ne permettent pas de se maintenir dans une agglomération.

- l'*évasion* est au contraire un mouvement endorégulé. C'est une trajectoire maîtrisée par des populations à la recherche d'un nouveau cadre de vie naturel, rural ou

communautaire, abandonnant un certain mode de vie lié à la résidence en agglomération.

Bien que relevant de la même géométrie, ces deux catégories d'*éparpillement* relèvent donc de conditions politiques, économiques, sociologiques radicalement opposées. Leur classification dans les catégories « dispersion » ou « évasion » urbaines ne peut être obtenue qu'au moyen d'enquêtes réalisées auprès des populations concernées. Les mélanger dans la même catégorie statistique est juste d'un point de vue de la géométrie des flux mais est une erreur épistémologique du point de vue des sciences humaines.

L'*artificialisation des sols* exprime un résultat matériel qui englobe tous les cas précédents. Cette formulation évacue les références anthropologiques aux binômes rural/urbain et dispersion/évasion. Tout ce qui est artificiel n'est en effet pas nécessairement « urbain » d'un point de vue anthropologique. La construction de nouveaux bâtiments et de nouvelles voiries caractérise le déploiement spatial aussi bien d'une ville que d'un village de même que l'implantation d'un établissement humain isolé – ferme, hangar, parking...

Ce que décrit l'INSEE dans la revue « INSEE Première » de 2006 n'entre que dans deux des catégories précédentes : « artificialisation des sols » et « éparpillement du peuplement ». Qualifier ce phénomène d'*urbain* consiste à l'enfermer dans une catégorie idéologique qui préjuge un continuum historique sans le démontrer. Le qualifier de « dispersion » est de même un a priori anthropologique qui préjuge l'exorégulation des flux et nous empêche de penser ce phénomène autrement qu'exorégulé.

A notre insu, cet enfermement est devenu si habituel qu'il n'est pratiquement plus discuté, entrant de plain-pied dans le piège de la « politique de l'oxymore ».

### **L'EPARPILLEMENT DU PEUPLEMENT EST-IL VRAIMENT URBAIN ?**

Le redéploiement spatial de la population observé en France ne se résume pas seulement à de l'« étalement urbain » mais évoque sur certains points une remise en cause profonde de nombreux indicateurs traditionnellement rattachés à l'*urbanité*. Empruntant la classification proposée par Jean-Paul Ferrier (1998), d'après le schéma de Ferdinand de Saussure, on définira l'*urbanité* comme le signifié du substantif « urbain ».

*Urbanisation* serait ainsi le signifiant de (ou processus qui conduit à) l'urbain, et l'urbanité la perception de cet objet urbain.

Même si, nous l'avons vu, la croissance urbaine a été très forte en France jusque vers 1970, les statistiques ne préjugent nullement d'une perception unanime et positive de ce mouvement pour l'ensemble de la population. Elles ne permettent pas d'affirmer que l'exode rural de millions de Français vers une grande agglomération fut une trajectoire endorégulée, et encore moins une partie de plaisir. Les arts, la littérature et la vie politique française témoignent de cette diversité des perceptions.

Dès 1929, le roman de Giono, *Regain*, valorise les valeurs d'un retour à la terre. La nostalgie d'un monde rural à l'abandon au profit des grands ensembles des banlieues ne fait que s'amplifier au cours des Trente Glorieuses<sup>4</sup>, puis la notion de rural est de plus en plus associée à la Nature avec la montée des mouvements écologistes dans les années 1970. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant d'assister peu à peu à une reconquête de territoires considérés comme ingrats et répulsifs du point de vue de l'économie classique : une faible qualité agricole et un relatif enclavement par rapport aux centres urbains.

En 1995, Joseph Comby note que le prix des pentes rocailleuses des massifs méditerranéens atteignent ceux des fertiles terres à blé de la Beauce.

« Les acheteurs n'achètent la terre ni comme un bien de production agricole, ni comme un terrain urbain à bâtir, mais comme un bien de consommation [...]. Sa valeur n'est que la mesure du plaisir qu'il procure. [...] C'est l'espace que l'on achète pour la proximité de la plage, pour jouir de la vue sur la mer [...] Il ressemble un peu, sur le plan des mécanismes économiques, au marché de l'art. [...] L'économiste ne peut qu'enregistrer la cote et observer les effets de mode » (COMBY, 1995, p. 3).

Dans les agglomérations mêmes, la proximité d'un espace vert ou la vue sur un plan d'eau devient la toute première des aménités. Ceci entraîne un remaniement profond de la valeur foncière détachée de toute finalité productive. Dès lors, on constate que la valorisation esthétique des positions géographiques ne découle pas de

<sup>4</sup> La chanson "Douce France" chantée par Charles Trénet (1947) valorise les vertes prairies et les rivières, tandis que les villes sont décrites dans la culture populaire française comme des lieux de travail, sales et gris.

la valorisation économique de l'espace : au contraire, elle l'a précède (RITCHOT, 1991, p. 25 ; HUBERT, 1993, p. 129).

Ces positions esthétiques valorisent l'isolement et le retrait. Elles attirent tout particulièrement les *retraités*, dont la proportion est croissante dans la population vieillissante de l'Europe, et, plus généralement, les inactifs, riches ou pauvres. Ainsi, le département du Gard présente dès 1990 à la fois le taux de chômage le plus élevé et le bilan migratoire le plus positif de France, ce qui suggère qu'on n'y migrait pas pour trouver du travail. Dans le monde du travail, le développement du télétravail ainsi que les dispositifs de réduction et d'aménagement du temps de travail libèrent également les choix résidentiels d'une grande partie des actifs.

Ce type de comportement trahit le fait que certains migrants ne cherchent pas à s'éloigner raisonnablement des agglomérations mais au contraire à s'en installer *le plus loin possible*, visant parfois les confins de l'écoumène. Il est donc abusif de rattacher ces comportements au continuum historique des dynamiques « urbaines », selon lequel l'accès résidentiel à l'agglomération serait de manière intemporelle et universelle l'ultime objectif de l'espèce humaine.

#### *Homo fruens*

Suivant l'éparpillement spatial du peuplement, la recherche du lieu de résidence est guidée par un désir de jouissance de la position spatiale. Cet horizon signale peut-être un effacement de cet actant de la civilisation industrielle découvert au XIX<sup>ème</sup> siècle et qualifié de *homo œconomicus*<sup>5</sup> au profit d'une espèce actualisée que l'on pourrait appeler : *homo fruens*, littéralement : « l'homme jouissant ».

*Homo economicus*, que l'on a rencontré dans les sociétés « éclairées » par la Raison et l'esprit positiviste, se caractérise par le désir de maximiser son utilité et d'accumuler son capital. Lorsqu'il choisit son lieu de résidence, il cherche à habiter près du lieu où il travaille. Lorsqu'il cherche un emploi, il a tendance à choisir celui qui lui rapporte le plus de revenus.

---

<sup>5</sup> Joseph Persky, "Retrospectives: The Ethology of Homo Economicus", *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 9, No. 2 (Spring, 1995), American Economic Association, pp. 221-231.

*Homo fruens* a des perspectives un peu différentes. Il cherche à se plonger, non pas dans l'utilité du travail, mais dans la jouissance méritée. Si la notion de travail reste acceptable pour lui, c'est parce qu'elle porte la promesse d'en récolter les fruits. Au cours de la phase active de sa vie, les préconditions de cette jouissance se réalisent périodiquement pendant ses congés, puis avec l'achat d'une résidence secondaire hors du monde aggloméré, où il migrera lorsqu'il atteindra l'âge de la retraite. Puisant dans ses références culturelles, on peut nommer ce lieu idéal comme la « résidence édénique » et en donner ici une description sommaire.

### Géographie d'Eden

Dans l'Ancien Testament, il est dit : « Au commencement, [YHWH] créa le ciel et la terre » et non pas « Dieu créa le monde ». Ciel et Terre sont présentés comme deux entités séparées : l'un est le domaine de Dieu, l'autre des Hommes. D'un point de vue théologique, Juifs et Musulmans ne considèrent en aucun cas que le Paradis puisse être situé sur Terre. Il en va de même chez les Chrétiens jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. La place la plus désirable pour le croyant est de résider tout près de son Créateur, mais non pas chez Lui. Cette scène a permis de maintenir à distance l'ici-Bas et l'En-Haut, plaçant la position divine en un lieu inaccessible à la connaissance humaine.

La description de ce lieu idéal combine chaleur, présence d'eaux de surface, ainsi que discontinuité brutale avec un extérieur inhabitable matérialisée par un mur : « [YHWH] planta un jardin en Eden, à l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé » (Genèse, 2.8). Il est précisé qu'« un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin et de là il se divisait en quatre branches pour arroser le Jardin » (Genèse, 2.10).

Dans le christianisme, ce n'est qu'au XI<sup>ème</sup> siècle que le Jardin d'Eden et le Paradis<sup>6</sup> furent assimilés au prix d'un spectaculaire remaniement théologique (THOMAS, 2005). Dès lors, ce qui était auparavant considéré comme une représentation illicite devient au contraire le seul mode licite d'être au monde. Les grands maîtres de l'histoire du romanochristianisme, tels que Ernst Kantorowicz (1984), Pierre Legendre (1992), Harold Berman (1983), ont montré comment cette nouvelle attitude a constitué le « ticket d'entrée dans la modernité ». Le modèle du jardin d'Eden, théorisé par Saint-

<sup>6</sup> Du persan : « entouré de murs ».

Bernard, descend dès lors sur Terre dans l'architecture sacrée avec le *hortus conclusus* du cloître, puis passe progressivement dans le monde laïc où il organise l'idéal esthétique.

#### *Un lieu matriciel*

Au delà d'un modèle architectural, le biotope *d'homo fruens* met en scène le lieu de l'Origine institué par une tradition partagée par l'ensemble du monde chrétien. Il met en scène plusieurs symboles de la matrice originelle :

- a) la poche d'eau pure est symbole du liquide amniotique. L'eau occupe le cœur du dispositif, sous forme de piscine, de bassin ou de fontaine. La piscine devient indispensable dans l'immobilier pavillonnaire. Elle n'est pas un lieu d'activité, mais de détente, de repos, de contemplation, de régénérescence ;
- b) la membrane protectrice est matérialisée par un mur doublé d'une haie végétale, symbole de l'enveloppe utérine. L'intérieur secret et privé de la parcelle évoque l'abondance généralisée. Les essences végétales y sont soigneusement sélectionnées et l'ivraie y est proscrite ;
- c) la douceur de la température permet au sujet d'y déambuler nu, revêtu seulement de son maillot de bain, représenté par une feuille de vigne dans les tableaux de la Renaissance.

Ces trois éléments fondent le type idéal d'une esthétique *édénique*, suivant une axiologie du retrait du monde qui masque en fait un désir régressif de retour à l'Origine.

#### *Un problème insoluble*

Pour une partie de la population active des agglomérations française, les transhumances estivales permettent de franchir annuellement la distance qui sépare le lieu de travail et le lieu édénique. La pendularité permet de son côté aux classes moyennes actives de satisfaire le désir d'Eden sans s'éloigner excessivement des grands centres : l'univers pavillonnaire et son terrain « piscinable » se développe sur le front des agglomérations et dans les campagnes environnantes, participant à l'étalement urbain et à la périurbanisation. Les actifs qui ont la possibilité de bénéficier du télétravail, les retraités, pensionnés, rentiers et autres inactifs ont, pour leur part, la possibilité de viser encore plus loin, contribuant à la reconquête des campagnes. Quant aux élites les plus

fortunées, elles n'hésitent pas à s'offrir une propriété dans un paradis tropical : Grèce, Caraïbes...

Reste un problème structurel insoluble : plus un lieu est convoité pour ses qualités édéniques, plus il risque d'être fréquenté et donc de perdre automatiquement ces qualités intrinsèques. En devenant attractif, un lieu édénique perd inévitablement ce qui constituait son attrait.

Aussi, sitôt installés dans leurs paradis, les pionniers n'ont de cesse que d'en interdire l'accès aux autres par tous les moyens, à commencer par les voies électorales. L'idéologie de l'Eden prospère sur un réflexe archaïque qui valorise l'entre-soi matriciel et conduit à un réflexe politique réactionnaire.

## CONCLUSION

D'un point de vue social, l'éparpillement de la population, animé par un désir régressif de retrait se référant à la scène du Jardin d'Eden, est un modèle de développement pour populations riches et âgées. Dans leur majorité, ces dernières ont travaillé durement toute leur vie, de sorte que la réalisation de leur désir profond, si tel est leur choix, ne saurait être remise en question par un quelconque jugement de valeur. Cet idéal devient en revanche mortifère pour l'ensemble de la société lorsqu'il est massivement adopté par des populations jeunes qui n'ont eu le temps, ni de se reproduire, ni de travailler, donc de s'enrichir. Il contribue également à une fragmentation de la société lorsqu'il devient l'idéal des classes moyennes actives.

D'un point de vue géographique, l'éparpillement de la population et son esthétique édénique supposent un réaménagement radical de la valeur foncière à toutes les échelles. Des régions édéniques s'opposent à des régions industrielles dévalorisées, des quartiers verts à des quartiers urbanisés, la vue imprenable sur le parc à la vue sur la rue. Ce réaménagement spatialisé du désir peut certes contribuer à améliorer le cadre de vie urbain et à mieux protéger l'environnement, mais on risque de voir la notion de bien-être confisquée par la conception anthropologique archaïque et mythique d'une « Nature », matricielle improductive. Une civilisation qui succombe à ce mythe risque d'en oublier la condition essentielle du progrès : la valeur du langage et du lien social.

L'éparpillement de la population est donc certainement en partie le produit d'une *dispersion* urbaine, résultat d'une trajectoire exorégulée imposée à des ménages à faible revenus : il ne s'agit pas ici de dénier l'importance quantitative et qualitative de ces flux. Cependant il procède également, pour une autre partie, certainement d'une *évasion*, fruit d'une trajectoire endorégulée et maîtrisée par les actants. Et si tel est le cas, ce fait nous paraît plus préoccupant car il trahit des changements de valeurs beaucoup plus profonds et non pas simplement une simple mécanique économique. Associer simplement l'éparpillement du peuplement à un étalement urbain conduit à obturer cette dimension des dynamiques de peuplement : une remise en cause profonde de l'*urbanité*.

## RÉFÉRENCES

BERMAN, Harold J. *Law and Revolution*. The formation of the Western Legal Tradition. Harvard: University Press, 1983, 657 p.

CHATEL, Cathy. Une mesure du déclin démographique des villes allemandes de 1820 à 2010. *Géocarrefour*, Lyon, vol. 86/2, p. 81-90, 2011.

COMBY, Joseph. Enjeux fonciers sur le littoral. In : *Cahiers du Conservatoire du Littoral*. Actes du colloque *Demain le rivage, un héritage à inventer*, Assemblée Nationale, novembre 1995, p. 1-5. Disponible à : <http://www.comby-foncier.com/enjeuxlittoral.pdf>. Consulté le 07/07/2000.

FERRIER, Jean Paul. *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*. Lausanne : Éditions Payot Collection « Sciences humaines », 1998, 256 p.

GAZEL, Hervé ; MORICONI-EBRARD, François. L'émergence de la métropole euro-méditerranéenne. *Cahiers de la métropolisation*, Forum Villes et Territoires Méditerranéen, Interreg IIC, n. 2, 2001, Marseille, 96 p.

GEOPOLIS. *Base de données mondiales*. [www.i-geopolis.org](http://www.i-geopolis.org).

HUBERT, *La discontinuité critique*. Essais sur les principes a priori de la géographie humaine. Paris, Les Publications de la Sorbonne, 1993, 221 p.

INSEE. *La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes*. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Première n° 1058, 2006. Disp. à : [http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=IP1058](http://www.insee.fr/fr/mobile/etudes/document.asp?reg_id=0&ref_id=IP1058). (lien permanent)

KANTOROWICZ, Ernst. *Mourir pour la patrie et autres textes* (textes présentés par Pierre Legendre). Paris : PUF, 1984, 140 p.

LEGENDRE, Pierre. *Les Enfants du Texte*. Etudes sur la fonction parentale des États (Leçons VI). Paris : Fayard, 1992, 468 p.

MEHEUX, Bertrand. *La politique de l'oxymore*. Paris : La Découverte Poche/Essais, coll. Repères, 2009, 160 p.

MORICONI-EBRARD, François. *L'urbanisation du Monde depuis 1950*. Paris : Economica-Anthropos, Collection Villes, 1993.

\_\_\_\_\_. *Géopolis pour comparer les villes du Monde*. Paris : Economica-Anthropos, Collection Villes, 1994.

\_\_\_\_\_. *De Babylone à Tokyo*. Paris : Ophrys, Collection Géophrys, 2001, 344 p.

PERSKY, Joseph. Retrospectives: The Ethology of Homo Economicus. *The Journal of Economic Perspectives*, Pittsburgh, vol. 9, n. 2, pp. 221-231, American Economic Association, Spring 1995.

RITCHOT, Gilles. *Etudes de géographie structurale*. Québec : Cahiers du Centre de Recherches et en Aménagement et en Développement - Université Laval, Cahier Spécial, n°15, 1991, 219 p.

THOMAS, Yan. Les artifices de la vérité en droit commun médiéval. *L'homme*, Paris, n.174-176, pp.113-130, 2005.